

La Voie de l'emploi

Prenez votre
carrière en main

Volume 10 - Numéro 6 - SEPT/OCT 2016

Aérospatiale agriculture aquaculture biosciences commerce construction culture éducation énergie finance foresterie pêche
métiers santé manufacture service sport technologies de l'information tourisme vente transport transformation des aliments

Revue sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Île-du-Prince-Édouard

Une fondation solide en construction



Claude Hébert, natif de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick, est en affaire à son propre compte depuis environ trois ans, dans le beau petit village côtier de St. Peters, dans le comté de Kings.

«Dès que j'ai fini mon secondaire, à Caraquet, je suis venu vivre ici. Ma sœur habitait à St. Peters depuis quelques années et c'est ici que je venais passer mes étés. C'était clair pour moi qu'après mon secondaire, je viendrais vivre ici. Je pensais que j'aurais de meilleurs emplois que par chez moi», a expliqué Claude Hébert, lors d'une récente rencontre sur un de ses chantiers de construction.

Jeune homme, Claude a trouvé des emplois dans le domaine de la

construction, et il est resté dans ce domaine. «J'ai travaillé 10 ans pour la même entreprise, puis j'ai changé d'employeur, car je voulais obtenir mon sceau rouge. J'ai eu mon sceau rouge en 2010. J'ai continué à travailler pour une compagnie, mais au bout d'un certain temps, cette compagnie a déménagé dans l'ouest du pays. J'aurais pu suivre, mais j'avais ma petite famille et j'aime vivre ici, alors j'ai décidé de créer ma propre compagnie. J'avais ça dans l'idée depuis plusieurs années et ça m'a donné un coup de pouce», a expliqué le jeune homme d'affaires.

Claude Hébert Construction Ltd œuvre surtout dans le secteur résidentiel. Depuis trois ans, il prend des contrats de rénovation et de construction. «Je suis rendu à trois bons employés. Je dois dire que c'est difficile de trouver des personnes fiables et travaillantes. J'ai même un gars qui est engagé dans le processus d'apprenti, pour obtenir son sceau rouge. Il a fini le premier bloc et il a juste 19 ans».

Même si superviser l'apprentissage pratique d'un apprenti lui demande du temps et de l'argent en bout du compte, Claude Hébert trouve important de contribuer à former de jeunes travailleurs qualifiés, qui sont si difficiles à trouver. «À plus long terme, j'aimerais être capable d'avoir assez de gars qualifiés pour mener deux chantiers à la fois, sans avoir besoin de tout



Claude Hébert avec son équipe, Lennie Rose, James Forget et le plus jeune, Nick Murphy, qui est apprenti en vue d'obtenir sa certification sceau rouge.

superviser moi-même tout le temps, ce que je fais présentement», indique l'homme d'affaires.

Claude Hébert travaille avec sa femme, Keila, qui tient la comptabilité. Ils ont deux garçons. Le plus vieux, 12 ans, a travaillé quelques heures pour la compagnie de son père durant le dernier été. «Je ne sais pas s'ils vont rester dans ce domaine, mais je leur ai dit qu'ils sauraient poser une fenêtre et faire des réparations courantes, lorsqu'ils quitteraient la maison, ça c'est certain. Je considère que ça fait partie des compétences essentielles, dans le monde où on

vit», dit le jeune père de famille.

Les deux enfants vont à l'école La-Belle-Cloche, temporairement établie à Fortune. Claude Hébert fait partie du comité de construction de la nouvelle école La-Belle-Cloche, à Rollo Bay et il est commissaire à la Commission scolaire de langue française, pour la zone de son école.

Lorsqu'il est arrivé à St. Peters, en 1998-1999, Claude Hébert parlait à peine anglais. Il est maintenant parfaitement bilingue. Pour s'intégrer rapidement dans la communauté, il a choisi de joindre les pompiers volontaires. «Ça fait 17 ans. Avec le recul, c'est une des meilleures décisions que j'ai pu prendre. Ça m'a fait connaître beaucoup de monde. Avec mon expérience en construction, je peux mieux comprendre et prévoir comment un incendie va évoluer et de combien de temps on dispose avant que tout s'écroule», insiste Claude Hébert.

Fier de ses origines acadiennes, Claude Hébert a même fait imprimer ses cartes d'affaires sur un fond trois couleurs, rappelant le drapeau de l'Acadie. Ses affiches de chantier sont sur le même modèle.

On peut suivre Claude Hébert Construction Ltd par les réseaux sociaux.



Pour Claude Hébert, le travail de construction commence par des fondations solides. Le vendredi 16 septembre, il coulait le ciment pour son plus récent chantier, sur le site du Parc de St. Peters.

De fleuriste à directrice de funérailles

Alice Arsenault travaille au salon funéraire coopératif de Summerside, le East-Prince Funeral Home, depuis plusieurs années.

«J'ai commencé comme adjointe administrative dans le bureau puis le gérant a commencé à me former en vue de diriger des funérailles. Je suis maintenant directrice funéraire certifiée. Ça fait deux ans et demi que je fais cela. Je vois les gens dans des situations difficiles, et j'ai vraiment le sentiment de les aider à surmonter leur épreuve», a raconté Alice Arsenault, au cours d'une récente rencontre.

Alice Arsenault est bien connue dans la communauté d'affaire de Summerside et de la région Évangéline, parce qu'elle était copropriétaire de l'entreprise Oceana Florist.

«J'avais la passion des fleurs. Lorsque j'étais au secondaire à l'école Évangéline, je travaillais chez Oceana les soirs et les fins de semaine et j'y travaillais aussi pendant l'été. Après ma graduation, j'ai essayé le collège, mais j'ai su très vite que ce n'était pas pour moi. Je suis retournée travailler pour Oceana et après huit ans, j'ai acheté l'entreprise, avec une collègue. On l'a

opérée plusieurs années», rappelle Alice Arsenault.

Oceana Florist a déménagé plusieurs fois à Summerside pour enfin trouver un local au Waterfront Mall. Puis, lorsque l'édifice a été vendu à Holland College, les deux copropriétaires ont décidé d'un commun accord de fermer la boutique. «Soit on trouvait un nouveau local pour continuer alors qu'il y avait déjà deux autres fleuristes à Summerside, soit on vendait, soit on fermait. Et comme les chances de trouver une bonne relève étaient minces, on a décidé de fermer, tout simplement», raconte Alice.

Curieusement, c'est son travail avec Oceana qui lui a ouvert les portes de son emploi actuel. «Souvent, les gens endeuillés achetaient leurs fleurs chez nous. Et lorsque je livrais les fleurs ici, au salon, le gérant me disait toujours qu'il aimerait que je travaille pour lui. Il me disait : "Appelle-moi. Je pense que vous seriez bonne avec les familles". Lorsque j'ai décidé de fermer Oceana, je l'ai appelé, et depuis, nous travaillons ensemble. C'est lui qui m'a montré comment guider les familles dans leurs décisions, comment aborder certaines questions, etc. Et maintenant, je fais cela toute seule, et lui gère tout le côté administratif.»

Elle convient que le travail de directeur ou directrice funéraire ne conviendrait pas à tout le monde. «Autrefois, si je voyais une personne pleurer, je me mettais à pleurer



Alice Arsenault est une directrice funéraire certifiée.

moi aussi. Mais j'ai appris à rester calme et détachée, tout en étant à l'écoute des besoins de la famille».

Alice aide la famille à choisir un cercueil ou une urne, selon les cas, à établir les heures de visite. Elle vérifie la disponibilité des prêtres ou ministres (selon la religion) pour les funérailles, elle rédige les avis de décès pour les journaux, la radio, afin que la famille puisse mettre ses énergies ailleurs.

«Le plus dur, je pense, c'est lorsqu'une personne malade, mourante, vient elle-même faire ses arrangements. Je trouve cela dur. Après des journées comme ça, j'embarque dans mon auto et je laisse la tristesse sortir de moi, avant d'arriver chez moi, pour y trouver mes deux enfants et mon mari. C'est certain qu'avec un travail comme le mien, on comprend à quel point la vie est fragile», confie Alice Arsenault.



Alice Arsenault aime son travail. Elle a le sentiment d'aider les familles et d'alléger un peu leur détresse, au moment de dire adieu à un proche.

Les services funéraires ont leur corps professionnel

La profession de directeur ou directrice funéraire à l'Île-du-Prince-Édouard est, depuis 2016, régie par une nouvelle loi, qui a mené à la mise sur pied du Conseil des professions et des services funéraires de l'Île du Prince-Édouard (Funeral Services and Professions Board) dont le registraire est Shawn MacLean.

«Nous regroupons les membres de l'association provinciale des directeurs funéraires et embaumeurs, et de l'association des salons coopératifs. Notre conseil chapeaute les deux associations et supervise tout ce qui concerne les accréditations du personnel, ainsi que le maintien des compétences et des certifications», explique Shawn MacLean.

Selon le site Web de ce nouvel

Office professionnel, il y aurait environ 70 postes de directeurs funéraires, certains aussi embaumeurs, à l'Île. «C'est certain qu'il y a un roulement dans le personnel, mais au cours des récentes années, nous avons aussi vu plusieurs jeunes entreprendre la formation collégiale. C'est un signe qu'il y a une relève. C'est aussi un domaine où on trouve de plus en plus de femmes», a indiqué le registraire.

La formation nécessaire à l'accréditation n'excède en général pas deux ans. Le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse offre un programme en direction funéraire qui se nomme «Funeral Arranging & Directing» et le Canadian College of Funeral Services

offre plusieurs programmes, incluant celui d'embaumeur, aussi appelé thanatologie.

Selon le site Web de Services Canada, les directeurs de funérailles coordonnent et organisent tous les aspects des services funéraires. Les embaumeurs préparent la dépouille des personnes décédées pour les visites publiques et l'enterrement. Les directeurs de funérailles et les embaumeurs travaillent dans les salons funéraires.

Pour accéder à la profession, de directeur de funérailles, ou d'embaumeur, il faut:

- Suivre un programme de niveau collégial de un ou deux ans et un programme d'apprentissage de 12 à 20 mois en milieu de travail,

pendant ou après la formation collégiale;

- Suivre un programme de niveau collégial de deux ou trois ans et un programme d'apprentissage de 12 à 20 mois en milieu de travail, pendant ou après la formation collégiale ou un diplôme d'études collégiales de trois ans sont exigés des embaumeurs.

L'obtention d'un permis d'exercice est exigée des directeurs de funérailles dans la plupart des provinces et des territoires. Un permis d'embaumeur peut être exigé des directeurs de funérailles selon les règlements provinciaux.

Un permis d'exercice est exigé des embaumeurs dans toutes les provinces.

Vendeur d'autos à 70 ans

Après avoir établi et dirigé un studio de photographie à Summerside et à Charlottetown, Alain Boily a décidé, vers l'âge de 60, 61 ans, qu'il était mûr pour la retraite. Il a cédé son entreprise à sa fille Buffie, qui travaillait à ses côtés depuis plusieurs années, et il est passé à autre chose.

Alain Boily

qui compte c'est la relation du vendeur avec le client, et lorsque j'étais à la retraite, ce contact-là m'a manqué», avoue le vendeur d'automobiles.

Alain Boily a commencé sa carrière de photographe dans les Forces armées canadiennes. «J'étais photographe aé-

rien. J'aimais cela, mais je changeais constamment de base. En 12 ans, j'ai déménagé neuf fois. Lorsque je suis arrivé à Summerside, avec ma jeune famille, je n'avais plus envie de bouger. Alors, j'ai quitté les Forces en 1975 et en 1976, j'ai ouvert mon studio à Summerside. En 1977, j'en ai aussi ouvert un à Charlottetown».

Alain Boily a toujours été attiré par les technologies et les nouvelles tendances. «J'ai eu le premier studio de photographie entièrement numérique au Canada. Cet aspect technologique que je trouvais en photographie, je le retrouve aussi dans l'industrie automobile et ça me plaît. Je me tiens au courant, et je peux discuter en profondeur des avantages avec les clients».

Parfaitement bilingue, Alain Boily

confirme que chaque jour, il a l'occasion de parler en français. «Je suis le seul qui parle français ici, alors tous les appels en français me viennent automatiquement. Et puis, dans mon entreprise de photos, j'ai fait des affaires avec beaucoup de monde, et les gens me reconnaissent et je les reconnais, et j'aime ça».



À 70 ans, Alain Boily travaille 50 heures par semaine, et son salaire est entièrement payé par les ventes qu'il fait. «J'aime ça parce que ça

me tient occupé. J'ai eu un cancer et les docteurs me donnaient deux années à vivre. Je suis encore là et j'ai une nouvelle perspective sur la vie, une appréciation que je n'avais peut-être pas avant. C'est certain que si je n'aimais pas cela, je ne serais pas ici».

Alain Boily fait encore de la photographie, mais seulement pour des amis et des connaissances. Par contre, il vend des automobiles. «Changer de carrière, ce n'est pas difficile, il faut juste se décider...»

WorkPEI Nouveau site Web pour les employeurs et les chercheurs d'emploi

WorkPEI.ca, un nouveau site d'emploi destiné aux employeurs et aux chercheurs d'emploi de l'Île, est maintenant en ligne.

«Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, par l'entremise du ministère de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, est ravi de lancer cette nouvelle initiative», a affirmé le ministre concerné, Richard Brown.

Grâce au site WorkPEI.ca, il est facile d'échanger des renseignements sur les perspectives d'emploi ainsi que sur les mesures de soutien et les services au marché du travail offerts dans la province.

Le site WorkPEI.ca est une ressource précieuse pour les chercheurs d'emploi, les employeurs de la province, les étudiants, les nouveaux arrivants et les expatriés originaires de l'Île.

Il offre aux chercheurs d'emploi et aux employeurs un accès à de nombreuses options d'aide fournies par la province, notamment un nouveau tableau d'affichage d'offres d'emploi doté de fonctions de recherche avancée permettant de jumeler des chercheurs d'emploi à des employeurs grâce à une liste d'emplois vacants locaux.

«Puisque notre entreprise est en pleine croissance, nous recrutons constamment de nouveaux employés», a affirmé Devin Bruce, agent principal de développement commercial et partenaire chez Thinking Big.

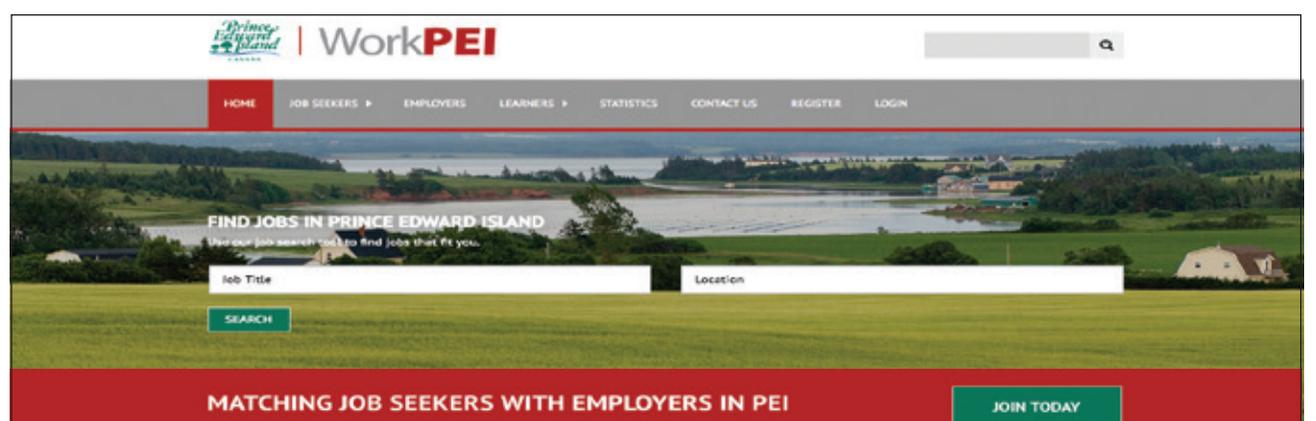
Devin Bruce croit que le site WorkPEI.ca lui permettra de prendre contact avec des chercheurs d'emploi motivés qui résident dans la province ou souhaitent s'y établir.

Le site WorkPEI.ca fournira aux utilisateurs inscrits des outils utiles permettant de gagner du temps, notamment: affichage des emplois; partage de curriculum vitae; jumelage d'emplois; profils

d'emplois; données statistiques sur le marché du travail; et renseignements sur les programmes et services offerts aux Insulaires.

Les employeurs et chercheurs d'emploi qui utilisent actuellement le programme Compétences Î.-P.-É. ont intérêt à s'inscrire au nouveau service. Tous les employeurs et chercheurs d'emploi intéressés sont invités à aller sur le site www.workPEI.ca pour s'inscrire dès aujourd'hui.

Le site WorkPEI.ca est financé en tout ou en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement du marché du travail Canada-Île-du-Prince-Édouard.



Travail indépendant Î.-P.-É. à l'écoute des jeunes entrepreneurs

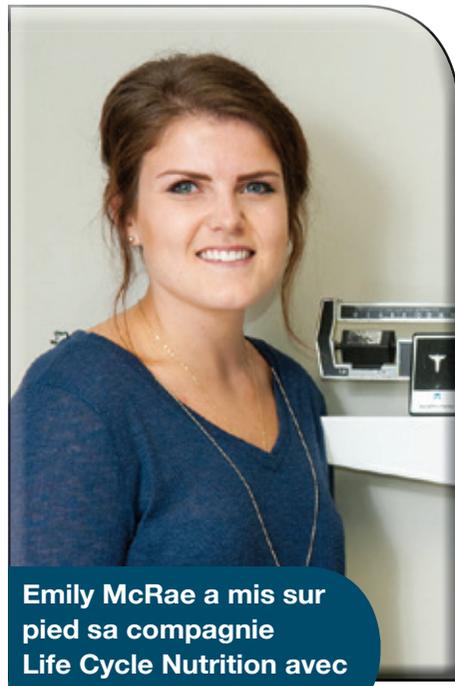
Emily McRae, une cliente de Travail indépendant Î.-P.-É. a pris son avenir en main en créant une entreprise.

La jeune nutritionniste âgée de 22 ans, diplômée récente de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, est la propriétaire et l'exploitante d'un service de nutrition, Life Cycle Nutrition, se trouvant dans le Centre de santé de Tignish.

Après avoir obtenu son diplôme en 2015, Emily McRae a constaté qu'il n'y avait pas de possibilités d'emploi dans son domaine dans l'ouest de la province.

Elle a donc décidé de créer son propre emploi en obtenant des locaux dans le centre de santé de sa région et en recevant l'approbation du programme pour travailleurs indépendants de Compétences Î.-P.-É. pour créer sa propre entreprise.

Le programme Travail indépendant aide les personnes comme Mme McRae par l'entremise de l'En-



Emily McRae a mis sur pied sa compagnie Life Cycle Nutrition avec l'aide de la province.

tente sur le développement du marché du travail Canada-Î.-P.-É.

Les participants à ce programme peuvent obtenir des prestations d'assurance-emploi pour un an pen-

dant la mise sur pied de leur entreprise.

S'ils ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi, ils peuvent recevoir une allocation de subsistance hebdomadaire déterminée en fonction du salaire minimum.

Le programme offre également jusqu'à 1000 \$ pour des services de consultation en matière de planification d'entreprise.

«Je savais que je voulais travailler dans le milieu communautaire et servir mes clients de façon individuelle. Comme j'ai constaté qu'il y avait un besoin pour des services de nutritionnistes professionnels dans la région de Prince-Ouest et que je voulais aider ma communauté, j'ai eu l'idée de créer mon entreprise», a souligné la jeune nutritionniste.

Elle a établi son bureau au Centre de santé de Tignish et elle côtoie les autres professionnels de la santé, pour un travail de collaboration.

Grâce à son entreprise, Life Cycle Nutrition, Emily McRae informe le public sur diverses questions de nutrition et de santé, particulièrement sur les façons, pour les gens, de prévenir des maladies et d'améliorer leur état de santé.

Elle fournit aussi à ses clients des idées santé et des plans de repas personnalisés.

Life Cycle Nutrition a une clientèle variée, qui comprend par exemple des personnes désirant perdre du poids, des personnes ayant des problèmes de santé, des personnes devant suivre un régime particulier, des personnes souffrant de troubles alimentaires, des femmes enceintes et des athlètes désirant maintenir un état de santé optimal.

De plus, Mme McRae a également entamé des démarches pour obtenir une certification en nutrition holistique de la Canadian School of Natural Nutrition.

Life Cycle Nutrition est présent sur les réseaux sociaux.

L'approche publicitaire pour se promouvoir

Tout le monde a déjà reçu un dépliant par la poste, ou lors d'un salon promotionnel quelconque. Le format est pratique, l'information y est concise et bien organisée, facile à comprendre. C'est un outil idéal pour faire de la promotion.

Alors, pourquoi ne pas faire un dépliant pour se décrire soi-même, alors que nous abordons le marché du travail? C'est justement ce que les élèves de 10^e année de l'école Évangéline font en cette fin du mois de septembre, à l'intérieur de leur cours d'Éducation à la carrière.

L'enseignant, Jon Zalewski, qui enseigne ce programme pour la pre-

mière année, a proposé à ses élèves de faire un dépliant qui contiendra des informations pertinentes au marché du travail et au choix de carrière, et qui sera créatif et attirant.

Par exemple, les élèves doivent écrire les emplois qu'ils ont déjà occupés, ou les domaines où ils aimeraient travailler, selon les cas. Ils doivent aussi parler de leurs intérêts, et de leur vision d'avenir.

Ils doivent aussi y décrire leurs forces, leurs habiletés, leurs valeurs, les personnes qui les inspirent, les sports qu'ils pratiquent, etc.

«C'est une activité qui a été développée au cours des récentes années, et que j'ai décidé d'intégrer

dans le cours cette année. Pour faire ce dépliant, les élèves doivent vraiment réfléchir à ce qu'ils veulent, et à comment ils entendent leur vie professionnelle et personnelle. Ça leur permet de se projeter dans l'avenir de quelques années et de planifier les prochaines étapes. En plus, ils peuvent être aussi créatifs qu'ils veulent», a indiqué l'enseignant.

On pourrait pousser l'idée plus loin : pourquoi ne pas remplacer la traditionnelle lettre de présentation ou le traditionnel curriculum vitae, par un dépliant bien organisé, en couleur, et graphiquement intéressant?



Jon Zalewski, enseignant du cours d'éducation à la carrière à l'école Évangéline, a demandé à ses élèves de se décrire dans un dépliant promotionnel.

La Voie de l'emploi

5, Ave Maris Stella, Summerside, Î.-P.-É. C1N 6M9
Tél. : (902) 436-6005 Téléc. : (902) 888-3976
marcia.enman@lavoixacadienne.com
La publication est disponible en ligne au www.lavoixacadienne.com et au www.employmentjourney.com

- RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : MARCIA ENMAN
- JOURNALISTE : JACINTHE LAFOREST
- RESPONSABLES DE LA MISE EN PAGE : JACINTHE LAFOREST ET ALEXANDRE ROY
- IMPRESSION : TRANSCONTINENTAL

La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle est le résultat d'une entente financée dans le cadre de l'Entente Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur.e et ne représentent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada et de l'Île-du-Prince-Édouard.

RDEE
Île-du-Prince-Édouard
Votre conseil de développement économique

**Célébrons ensemble
la Semaine des coopératives
et des PME 2016
du 15 au 22 octobre!**

www.rdeipe.net/activites-a-venir/